



# Délibération du Conseil d'Administration

**D 2023-04-20**

**Le 30 Juin 2023,**

Le Conseil d'administration du CCAS de la commune de La Verpillière,  
Dûment convoqué le 23 juin 2023,  
S'est réuni en session ordinaire, à la Mairie à 15h, Place du Docteur Ogier, sous la présidence de  
Madame Marcelle VIVENT, Vice-Présidente du CCAS.

Etaient présents : Marcelle VIVENT, Olivier KLEIN, Geneviève PORTRON, Annie SANCHEZ, Philippe  
CHATON, Danielle BERGER, Gérard LYOT, Robert PROTHIERE, Monique COLIN

Avaient donné procuration :

Geneviève BOROT pouvoir à Annie SANCHEZ  
Rachel CUCCO pouvoir à Olivier KLEIN  
Michelle DUPORT pouvoir à Marcelle VIVENT

Etaient absents : Patrick MARGIER, Armelle GIRERD-CHANEL, Bernadette SANCHEZ, Viviane TAHARI,  
Régine URIETA

Nombre de membres :

En exercice : 17  
Présents : 9  
Absents : 5  
Procurations : 3  
Votants : 12

## **DEMANDE D'AIDE FINANCIERE EXCEPTIONNELLE**

Le Conseil d'Administration,

**VU** le Code de l'action sociale et des familles,

**CONSIDERANT** que le centre communal d'action sociale a reçu une demande d'aide financière  
exceptionnelle d'une résidente de la commune,

**CONSIDERANT** que Madame a sollicité le CCAS dans le cadre de difficultés budgétaires suite à de  
nombreuses dettes de charges,

**CONSIDERANT** la demande d'aide à hauteur de 500€,

Le Conseil d'administration, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

**DECIDE** d'accorder une aide financière exceptionnelle de 500€ à cette demandeuse.

**AUTORISE** Monsieur le Président à accomplir toutes les formalités et sig  
à l'exécution de la présente délibération.

Pour extrait conforme.

Fait à LA VERPILLIÈRE,

Le 30 juin 2023

**La Vice-Présidente,**

**Marcelle VIVENT**

